

Province de Québec
Municipalité de Saint-Noël
4 Novembre 2019

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 4 novembre 2019, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Daniel Carrier et les conseillères et conseillers suivants :

MME Marie-Pier Leblanc
Johanne Gagné

MM. Gilbert Marquis
Guy Gendron
Gaétan Landry

Est aussi présente Mme Manon Caron, directrice générale et secrétaire trésorière.

ORDRE DU JOUR

143-2019

Il est proposé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

PROCÈS-VERBAL

144-2019

Il est proposé par Mme Marie-Pier Leblanc, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal du 7 octobre 2019.

LES COMPTES À PAYER

145-2019

Il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'approuver la liste des comptes à payer pour un montant de trente-cinq-milles-quatre-vingt-deux et soixante (35 082.60 \$) plus un montant de treize-milles-cent-quarante-cinq et quarante-cinq (13 145.45 \$) de factures ajoutées après la transmission des données. La liste des comptes payés d'avance au montant de onze-milles-trois-cent-trois et douze (11 303.12 \$) incluant un montant de trois-mille-trois-cent-vingt-cinq et quarante-deux (3 325.42 \$) de salaire brut en administration.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Manon Caron, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code Municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

CORRESPONDANCE DE M. HUGO DESCHÊNES/MME MÉLANIE LAVOIE

146-2019

CONSIDÉRANT QUE la municipalité le 30 octobre 2019, a avisé par courrier les propriétaires du 45 rue de l'Église, M. Hugo Deschênes et Mme Mélanie Lavoie de bien vouloir identifier leurs blocs de béton (servant de clôture) pour faciliter le déneigement de la voie publique et éviter le bris de l'équipement ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 45 rue de l'Église, M. Hugo Deschênes et Mme Mélanie Lavoie ont répondu par courriel qu'ils le feraient sans problème, nous mentionnant que l'an passé, l'opérateur M. David Turcotte avait enlevé de sa propre initiative les blocs et qu'ils n'avaient pas appréciés ;

- CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 45 rue de l'Église, M. Hugo Deschênes et Mme Mélanie Lavoie demande à la municipalité de ne plus mettre la neige des loisirs sur leur terrain ;
- CONSIDÉRANT QUE vérification faite auprès de l'inspecteur municipal, M. Samuel Larouche, il s'avère que les matériaux utilisés pour la clôture est non-conforme ;
- CONSIDÉRANT QUE la neige projetée sur leur terrain est celle de la rue de l'Église qui prend fin face au numéro civique 51 (service d'animation de club des 50 ans et plus) ;
- CONSIDÉRANT QUE que l'article 69 de la loi sur les compétences municipales stipule que toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu d'autoriser:

1. L'inspecteur municipal M. Samuel Larouche a envoyé un avis aux propriétaires pour la non-conformité de leur clôture.
2. D'envoyer une copie de l'article 69 de la Loi sur les compétences municipales.

DON-MAISON DES FAMILLES

147-2019

Il est proposé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

De verser un don de 25,00 \$ à la Maison des Familles de La Matapédia.

DON-OPÉRATION NEZ ROUGE

148-2019

Il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu :

De verser un don de 50,00 \$ à Opération Nez Rouge secteur de la Vallée de La Matapédia.

REPRÉSENTANT MUNICIPAL SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES HABITATIONS TARTIGOU INC.

149-2019

Il est proposé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

De nommer M. Gaétan Landry, conseiller au poste # 6, représentant municipal sur le conseil d'administration de Les Habitations Tartigou Inc. en remplacement de M. Jean-Louis Roussel.

VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE PROTECTION INCENDIE-STATION DE POMPAGE (1 RUE INDUSTRIELLE)

150-2019

Il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de service de Plomberie St-Pie X Inc./Gicleurs de l'Est à procéder à l'inspection de notre système de protection incendie/station de pompage située au 1, rue Industrielle au coût de 650.00 \$ plus les taxes applicables incluant le rapport et le certificat.

DON SALLE DE QUILLES ST-NOËL

151-2019

Il est proposé par M. Gilbert Marquis et résolu unanimement de :

- . Verser un don de 1.00 \$ par partie de quilles jouée en pratique libre, ceci excluant les parties jouées en équipes, en tournois ou lors de réservation.
- . Défrayer le coût d'achat d'une caisse enregistreuse, si obligatoire pour l'obtention d'un permis d'alcool permanent.

DÉNEIGEMENT ENTRÉES BUREAU MUNICIPAL, SERVICE D'ANIMATION ET ESCALIER DE SECOURS

152-2019

Il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de service de M. Christian Lajoie pour le déneigement des entrées suivantes : bureau municipal et service d'animation ainsi que l'escalier de secours au 51, rue de l'Église.

DÉPÔT DU BILAN DE LA STRATÉGIE MUNICIPALE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2018

DEMANDE DE SOUMISSIONS

153-2019

Il est résolu unanimement :

De demander des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un réservoir d'huile à chauffage pour le service d'aqueduc et d'égout, considérant que celui existant date de 1997. Des demandes seront envoyées aux entreprises suivantes :

- . Décarteq
- . Plomberie PSP
- . Plomberie St-Pie X
- . Plomberie Robert Deschênes

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES-PROJET RÉNOVATION DE LA TOITURE AU 51 RUE DE L'ÉGLISE

154-2019

Considérant que la municipalité de Saint-Noël a respecté l'article 935 du Code municipal qui stipule que ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publiques fait par annonce dans un journal, s'il comporte une dépense de plus de 100 000\$ et être également publiée dans le système électronique d'appels d'offres approuvé par le gouvernement;

Considérant qu' après vérification, il s'avère que des travaux supplémentaires sont nécessaires ;

Il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'autoriser l'ajout au contrat des travaux supplémentaires (directive de modification no. Dir.A-01) au coût de 88 319.64 \$ plus les taxes et les frais applicables.

PORTIQUE DE TOILE-LOYER

155-2019

Il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'autoriser l'achat de portique en toile pour les loyers municipaux du 61 et 63, rue de l'Église. (Information des coûts chez Clérobéc)

DON-LOISIRS ST-NOËL

156-2019

Il est proposé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

De verser un don de 300.00 \$ aux Loisirs de St-Noël, représentant le 1^{er} prix de leur loterie annuelle.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

157-2019

Il est proposé par appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

De lever la séance à 20 h 40.

Daniel Carrier
Maire

Manon Caron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Daniel Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Carrier, maire